

Le PRÉSIDENT: Vous avez posé trois questions différentes. En premier lieu, la direction s'est engagée à vous préparer un rapport sur la situation concernant le service des messageries. Deuxièmement, pour ce qui concerne le service des matières postales, vu que la question intéresse deux départements, les chemins de fer et le ministère des Postes, je crois qu'il vaut mieux la laisser en suspens. Et pour ce qui regarde la troisième, je suppose que vous accorderez un peu de temps au département pour y penser?

M. VIEN: Oui.

M. YOUNG: Monsieur le président, au sujet de la troisième question, je crois que nous sortons un peu des cadres de notre ordre de renvoi.

Le PRÉSIDENT: Je le crois.

M. YOUNG: Nous ne sommes pas ici pour discuter la question d'une politique nationale d'unification, de fusion ou de transport en général. J'estime que telle n'est pas la fonction de notre Comité. Toutes les questions posées par M. Vien dans la troisième partie de son discours ne visent que les choses que j'ai mentionnées. Il appartiendra à la direction du chemin de fer de répondre à sa question et d'exposer ses vues sur le sujet. Nous faisons enquête sur l'exploitation et l'administration des Chemins de fer Nationaux du Canada, et non pas ce qui concerne les deux chemins de fer, ni ce qui peut les atteindre. Et je ne puis m'empêcher de penser que nous sommes un peu loin de nos attributions en s'aventurant dans une question beaucoup plus vaste.

Le PRÉSIDENT: Je vous rappellerais que M. Vien n'a pas insisté sur une réponse.

M. YOUNG: Oh! oui. Mon voisin a dit: "Je ne dis pas que la direction ne doive pas répondre." Je suggère qu'il ne conviendrait pas à la direction de répondre. J'irai aussi loin, moi-même, car la direction de ce chemin de fer n'a pas eu jusqu'ici à formuler la politique de ce pays.

Le PRÉSIDENT: En réponse à M. Vien, la direction peut comparaître demain et venir nous dire après mûre réflexion, qu'elle ne considère pas qu'il soit dans l'intérêt public de discuter cette question ici.

M. YOUNG: Je ne crois pas qu'il appartienne à la direction de dire quoi que ce soit à ce sujet, si je puis le suggérer; car il nous incombe de conduire nos affaires ici conformément aux termes de notre ordre de renvoi. Ainsi, je ne me joindrai pas à ceux qui veulent demander à la direction ce qu'elle pense de la fusion ou de l'unification, et le plus tôt et le plus clairement nous exprimerons nos vues, le mieux cela sera pour tous les intéressés. Peut-être M. Vien n'avait-il pas pensé à cela; en tout cas, c'est ainsi que j'envisage la question. A titre de membre du Comité, je dirai qu'à mon sens la discussion de cette question est irrégulière, que le pays épargnerait ou n'épargnerait pas si les deux grands réseaux s'unifiaient, ou que l'on ne devrait pas donner suite à cette unification. A mon sens la direction du réseau national n'a pas son mot à dire en l'espèce.

A propos du service du courrier direct de Montréal à Vancouver, est-ce que vous transportez sur ce parcours tout le courrier direct?

M. ARMSTRONG: Non.

M. YOUNG: Transportez-vous tout le courrier direct de Toronto à Vancouver?

M. ARMSTRONG: Non.

M. YOUNG: Quelle proportion du courrier direct transportez-vous de chacun de ces endroits?

M. ARMSTRONG: Nous ne sommes pas fixés quant aux divers parcours. Nous en transportons certainement la plus faible partie.

M. HOWDEN: En transportez-vous seulement aux bureaux de poste desservis par votre chemin de fer?

M. ARMSTRONG: Je ne crois pas que nos trains transportent du courrier direct. Ils transportent surtout du courrier local.